

Discussion

Réplique

par

AL. LORIAN

Je tiens à remercier la «Revue Romane» d'avoir bien voulu consacrer les pp. 86–89 de son n^o. III,1 (1968) à mon étude sur «L'Ordre des propositions dans la phrase française contemporaine – La Cause», Paris, Klincksieck, 1966.

Je n'ai, certes, aucune intention d'ouvrir une polémique avec mon critique, M. le Professeur P. Høybye, dont je respecte les opinions et qui a, naturellement, le droit d'envisager et de construire un compte rendu comme bon lui semble. Néanmoins, je ne puis passer sous silence certaines inexactitudes qui se sont glissées dans son compte rendu, inexactitudes dues, semble-t-il, à une lecture superficielle et un peu trop rapide de mon livre. Voici les erreurs de lecture dont il s'agit:

1) *P. 87 du c.r.* M. Høybye dit: «... nous voudrions savoir s'il compte les «tours attributifs *c'est parce que*» parmi les postpositions... Il faudrait donc, selon nous, les éliminer des statistiques, de même que les «monorèmes»... Nous écarterions également les cas où la proposition *parce que* est parenthétique ou isolée, par exemple...» (suivent deux exemples, puisés aux pp. 58 et 30 de mon livre).

Or, dès le début de mon chapitre sur les *Fréquences de parce que* il est explicitement dit dans une note (p. 19, n. 10) que tous ces cas – et certains autres – *ont été éliminés de mes statistiques*, précisément pour assurer toute objectivité possible à mes calculs!

2) *P. 87, plus loin.* M. P. Høybye fait une remarque analogue sur mes statistiques, cette fois concernant *puisque*, et conclut: «Cela changerait sans doute les statistiques de M. Lorian...», etc.

Il aurait suffi de lire avec attention ma note 37 à la page 68, pour s'assurer que les cas-limites sont débarrassés des statistiques et que par conséquent il n'y a lieu d'apporter aucune modification aux chiffres avancés.

3) *P. 89 (fin du c.r.).* M. P. Høybye affirme, on ne sait pourquoi, que l'exemple de Duhamel, proposé à la page 17 de mon livre, «... s'est glissé par inadvertance... le *que* en question est de valeur *pronominale* et non pas *conjonctionnelle*.»

Il ne s'agit d'aucune inadvertance: à la fin de ma série d'exemples (p. 17) je dis explicitement – je me permets de me citer: «Les quatre exemples ci-dessus ne sont

pas d'ailleurs équivalents: dans la phrase de Duhamel, *que*, ne formant pas d'expression bien soudée avec *de ce*, est encore senti comme pronom relatif, objet direct de *pouvaient penser*.» L'exemple a donc été proposé en toute connaissance de cause, pour démontrer les diverses valeurs possibles de *que* dans *de ce que*, y compris la valeur pronominale. Le commentaire de mon critique est donc inutile et injustifié.

Al. Lorian
JÉRUSALEM